

RECTORAT

Division des
Personnels
Enseignants

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE CRETEIL

VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n° 84.16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,
VU le décret n° 72.580 du 4 juillet 1972 modifié portant statut particulier des professeurs agrégés,
VU le décret n° 82.451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions paritaires,
Vu le décret n° 84.914 du 10 octobre 1984 modifié relatif aux commissions administratives paritaires de certains personnels enseignants relevant du ministère de l'éducation nationale,
Vu l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat,
VU le procès-verbal du dépouillement du scrutin du 6 décembre 2018,
VU le procès-verbal de la répartition des sièges du 7 décembre 2018,
Considérant les changements d'affectations à la rentrée 2019,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des **professeurs agrégés** est composée comme suit :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION
10 Titulaires - 10 Suppléants)

TITULAIRES

M. Daniel AUVERLOT	Recteur de l'académie de Créteil
Mme Sylvie THIRARD	Secrétaire Générale de l'académie de Créteil
Mme Carole LAUGIER	Secrétaire Générale Adjointe - Directrice des Relations et Ressources Humaines de l'académie de Créteil
M. Charles BOURDEAUD'HUY	Chef de la division des personnels enseignants
M. Jean-Jacques DUMERY	Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional en S.T.I
M. Franck HUGOY	Chef de la division des Etablissements d'Enseignements Privés
M. Christophe KREISS	Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional en économie gestion

M. Benjamin BAUDIN	Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional en anglais
Mme Sabine BÉLIEN	Inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale en allemand
Mme Christine DARNAULT	Inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale en lettres

SUPPLÉANTS

Mme Gina FONTAINE	Secrétaire Générale Adjointe, en charge du pilotage budgétaire et financier
Mme Claire CORMAN	Directrice des Ressources Humaines de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée
Mme Isabelle GARNIER-DUVAL	Adjointe au chef de la division des personnels enseignants
Mme Magdalena MITER	Cheffe de la cellule des actes collectifs
Mme Géraldine FONDEVILLE	Inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale en économie et gestion
Mme Corinne ALLODI	Inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale en physique-chimie
M. Marc MAGAUD	Proviseur du lycée Evariste Galois 93 - NOISY LE GRAND
M. Stéphane LÉGER	Proviseur du lycée Robert Schuman 94 - CHARENTON
Mme Christine THIÉBOT	Proviseure du lycée Jean Jaurès 93 – MONTREUIL
Mme Marie-Line MERLINI	Principale du collège Pablo Neruda 93 - AULNAY SOUS BOIS

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (10 Titulaires - 10 Suppléants)

TITULAIRES

Classe exceptionnelle

Au titre du SNES-SNEP-SNESup-FSU

Mme Véronique PABIAN	Lycée Jean Jaures 93 - MONTREUIL
-----------------------------	-------------------------------------

Hors classe

Au titre du SNES-SNEP-SNESup-FSU

M. Vincent TENNESSON

Lycée Eugène Delacroix
94 – MAISONS ALFORT

M. Philippe LIGOUR

Lycée Honoré de Balzac
77 – MITRY MORY

Au titre du SNALC

M. Alexandre FIEBIG

Lycée François 1^{er}
77 - FONTAINEBLEAU

Classe normale

Au titre du SNES-SNEP-SNESup-FSU

Mme Kamta RYAM

Lycée Jean Zay
93 – AULNAY-SOUS-BOIS

M. Olivier CAMISULLIS

Lycée Darius Milhaud
94 – LE KREMLIN BICETRE

Au titre du SNALC

M. Loïc VATIN

Lycée Marcelin Berthelot
94 – SAINT MAUR DES FOSSES

Au titre de SUD Education

M. Colin FAVERJON

Collège Jean Moulin
93 – AUBERVILLIERS

Au titre du SGEN-CFDT

Mme Armelle JAYET

Lycée Lucie Aubrac
93 - PANTIN

Au titre de la FNEC-FP-FO

Mme Samya KABOUB

Lycée Georges Clémenceau
93 - VILLEMOMBLE

SUPPLÉANTS

Classe exceptionnelle

Au titre du SNES-SNEP-SNESup-FSU

Mme Valérie CHEMIN

Lycée Romain Rolland
94 – IVRY SUR SEINE

Hors classe

Au titre du SNES-SNEP-SNESup-FSU

Mme Inès DE DIEGO

Université Paris-Est Marne-la-Vallée
77 – MARNE LA VALLEE

M. Pierre CLAUSTRE

Lycée Jean Jaurès
93 - MONTREUIL

Au titre du SNALC

M. Jean CASSARD

Lycée Martin Luther King
77 – BUSSY SAINT GEORGES

Classe normale

Au titre du SNES-SNEP-SNESup-FSU

Mme Soisik ANDRE

Lycée Romain Rolland
94 – IVRY SUR SEINE

M. Jérémie VERGER

Lycée Jean Zay
93 – AULNAY SOUS BOIS

Au titre du SNALC

Mme Émilie LOUIS BOUZID

Lycée Frédéric Mistral
94 – FRESNES

Au titre de SUD Education

Mme Ambre COQUILLAT

Lycée M. Luther King
77 – BUSSY SAINT GEORGES

Au titre du SGEN-CFDT

Mme Aude PAUL

Lycée Louise Michel
93 - BOBIGNY

Au titre de la FNEC-FP-FO

Mme Cécile BARNEOUD-ROUSSET

Collège Gustave Courbet
93 - ROMAINVILLE

ARTICLE 2 : Ces dispositions prennent effet à compter du 3 février 2020. L'arrêté de composition du 21 décembre 2018 est abrogé à la même date.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de l'académie de CRETEIL est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CRÉTEIL, le 3 février 2020

Le Recteur de l'académie de Créteil


(Daniel) AUVERLOT